

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 444 du 1er juin 1963 de l'Assemblée Territoriale, portant création d'un poste de Cadi-adjoint à Dikhil

n° 444

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCALNuméro JO
n° 6 du 30/06/1963Date de publication
1 juin 1963Date du numéro
30 juin 1963

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Un poste de Cadi-Ad'oint est créé dans le Cercle de Dikhil à compter du 1er juillet 1963. Art 2 _ Il exercera ses fonctions dans le Cercle de Dikhil où il suppléera le Cadi de Dikhil pour les affaires afar. Art. 3. — Les dépenses occasionnées par la création du poste de Cadi-adioint sont imnutées au Budget local.

Le Président de l'Assemblée Territoriale,Raoÿl GAUDIBERT.Le Secrétaire de l'Assemblée. Territoriale,BOULOK AB-DOU IBRAHIM.